RCS : MELUN
Code greffe : 7702

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 00594
Numéro SIREN : 882 236 011
Nom ou dénomination : ABBACO

Ce dépôt a été enregistré le 16/12/2021 sous le numéro de dépôt 11373

ABBACO
Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 3 000 euros
Siège social : 178 rue Grande
77300 FONTAINEBLEAU
882 236 011 R.C.S. MELUN

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 1ER OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt-et-un,
Le premier octobre,
A dix heures,
Au siège social,

Monsieur GIBAUD Nicolas, associé unique et Président de la société ABBACO, société par actions simplifiée à associé unique, au capital de de 3 000 euros, dont le siège social se situe 178 rue Grande 77300 FONTAINEBLEAU et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MELUN, sous le numéro 882 236 011,

A pris les décisions suivantes :

- Constatation d'une cession d'actions et du passage en société unipersonnelle ;
- Démission de la Directrice générale ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, concernant la cession d'actions intervenue entre :

- entre Madame LAURIERE Laurine (la « *Cédante* ») et Monsieur GIBAUD Nicolas (le « *Cessionnaire* »), portant sur 144 actions,

constate la réalisation de ladite cession d'actions et le passage de la Société en société unipersonnelle.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique prend acte de la démission de Madame LAURIERE Laurine, de ses fonctions de Directrice générale, notifiée à chacun des associés le 1er juillet 2021 et qui prend effet à compter de ce jour.

TROISIEME DECISION

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné au registre prévu par la loi.

Monsieur GIBAUD Nicolas